



LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

(Consultations à distance)

Suite à la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue et à l'élection du nouveau Comité Directeur, conformément aux Statuts et Règlements, le Comité Directeur doit procéder à la désignation des membres du Bureau Directeur, ainsi qu'à la composition des diverses Commissions chargées du fonctionnement régulier de la Ligue.

En raison des contraintes sanitaires toujours en vigueur et de l'impossibilité d'organiser une réunion en présentiel de l'ensemble des membres élus, le Président de la Ligue, M. Jean VIEILLE-PETIT, a proposé de mettre en œuvre une consultation à distance au moyen de formulaires en ligne Google Forms.

Consulté par courriel, le Comité Directeur a donné son accord à l'unanimité à cette initiative et l'ensemble de ses membres ont été consultés et appelés à voter sur les points suivants :

1- Désignation des membres du Bureau Directeur

2- Désignation des Vice-Présidents

3- Cooptation de membres spécialisés

4- Désignation des Responsables de Commissions

5- Questions diverses

Liste des membres élus participant à la consultation :

Thierry BAUGEY - Catherine DEMOLY - Michel HINTZY - Mesut KARSILAYAN - Roland KELLER - Jacques LAUNAY
Joaquim-Carlos MENOITA DOS SANTOS - Éric METTEY - Pascal MILLET - Fernand PACHECO - Bernadette PONTET
Serge SUJIF - Olivier THEULIN - Jean VIEILLE-PETIT - Pierre VIVIER

I. Désignation des membres du Bureau Directeur

Les candidatures déclarées étaient les suivantes :

M. KELLER Roland au poste de Trésorier Général

M. HINTZY Michel au poste de Trésorier Général Adjoint

Mme DEMOLY Catherine au poste de Secrétaire Générale

M. VIVIER Pierre au poste de Secrétaire Général Adjoint

La consultation des 15 membres du Comité Directeur s'est déroulée le Mercredi 13 Janvier 2021.

Résultat des votes :

Trésorier Général : M. KELLER Roland élu à l'unanimité

Trésorier Général Adjoint : M. HINTZY Michel élu à l'unanimité

Secrétaire Générale : Mme DEMOLY Catherine élue à l'unanimité moins 1 voix

Secrétaire Général Adjoint : M. VIVIER Pierre élu à l'unanimité

II. Désignation des Vice-Présidents

Sur proposition du Président, les postes de vice-présidents sont à pourvoir selon le schéma suivant :

Un 1^o Vice-président

Un Vice-président pour le Doubs

Un Vice-président pour le Jura

Un Vice-président pour la Haute-Saône

Un Vice-président pour le Territoire-de-Belfort

La consultation des 15 membres du Comité Directeur s'est déroulée le Vendredi 15 Janvier 2021 et, sur leur candidature, ont été élus :

1° Vice-Président : M. KELLER Roland - 14 voix Pour et 1 Contre

Vice-Président pour le Doubs : M. THEULIN Olivier - 12 voix Pour et 3 Contre

Vice-Présidente pour le Jura : Mme PONTET Bernadette à l'unanimité

Vice-Président pour la Haute-Saône : M. BAUGEY Thierry - 14 voix Pour et 1 Contre

Vice-Président pour le Territoire-de-Belfort : M. LAUNAY Jacques à l'unanimité

III - Cooptation de membres spécialisés

Afin de respecter les dispositions de l'Article 16 des Statuts de la Ligue Régionale, le Président propose de coopter deux Membres Spécialisés aux postes suivants :

Médecin de la Ligue

Sportif de Haut-Niveau

Il propose également la cooptation de deux Entraîneurs Fédéraux en renfort de l'Equipe Technique Régionale

La consultation des 15 membres du Comité Directeur s'est déroulée le Mercredi 20 Janvier 2021 et ont été élus à ces postes :

Médecin de la Ligue : M. PRUNIAUX Jacques à l'unanimité

Sportif de Haut-Niveau : Mme BLANC Aline à l'unanimité

Renfort de l'E.T.R : Mrs ROUSSELET Olivier et GUILLEREY Cyril – 13 voix Pour et 2 Contre

Ces membres cooptés seront invités, en cas de besoin et à titre d'expert, aux réunions du Comité Directeur mais ne disposeront pas du droit de vote.

IV - Désignation des Responsables de Commissions

La Ligue Régionale a mis sur pied diverses commissions administratives chargées de mettre en œuvre les décisions du Comité Directeur ainsi que les dispositions réglementaires fédérales relevant de leur domaine respectif de compétence.

Chaque commission est présidée par un membre élu de la Ligue Régionale et comprend au moins 3 membres recrutés parmi les licenciés dépendant du ressort territorial de la Ligue et/ou parmi les membres du Comité Directeur.

La consultation des 15 membres du Comité Directeur s'est déroulée le Mardi 19 Janvier 2021 et, sur leur candidature, ont été élus :

Commission de Gestion Sportive : M. PACHECO Fernand à l'unanimité

Commission Régionale d'Arbitrage : Mme PONTET Bernadette à l'unanimité

Commission Détection et Entraînements : M. SUJIF Serge - 14 voix Pour et 1 Contre

Commission Formation : M. THEULIN Olivier - 14 voix Pour et 1 Contre

Commission Communication : Mme DEMOLY Catherine - 14 voix Pour et 1 Contre

Commission Médailles et Récompenses : M. HINTZY Michel à l'unanimité

Commission Matériel : M. MILLET Pascal à l'unanimité

Commission Equipes de Franche-Comté : M. DOS SANTOS Carlos - 13 voix Pour et 2 Contre

Le Président de Ligue est Président de droit des Commissions "Homologation des Stands", "Discipline et Dopage" et membre de droit de toutes les commissions.

Par application du Règlement du CAC (Certificat de Compétences Accueil et Conseils), une nouvelle commission est créée.

Cette commission "Recours Diplômes CAC" est présidée de droit par le Responsable Formation Ligue. Elle examine et statue en premier ressort sur les contestations relatives à la délivrance ou la non-délivrance du certificat de compétences.

Il appartient à chaque Responsable de Commission de choisir les personnes susceptibles de l'assister dans les travaux qui lui sont dévolus. La composition des Commissions est validée par le Comité Directeur de la Ligue.

V - Questions diverses

Le droit d'inscription à la formation CAC (Certificat de Compétences Accueil et Conseils) avait été initialement fixé à 40 € (repas compris)

En accord avec Olivier THEULIN, Responsable Formation Ligue, le Président propose de ramener le prix d'inscription à 20 € sans repas pour cette année.

La consultation des 15 membres du Comité Directeur s'est déroulée le Jeudi 21 Janvier 2021 et cette proposition est validée par le Comité Directeur par 14 voix Pour et une abstention.

Les clubs seront informés dans les tout meilleurs délais de cette décision.

L'ensemble des décisions réglementaires ayant été prises conformément aux Statuts et Règlement de la Ligue, le Président prononce la clôture des opérations de consultations.

Fait à Besançon, le 10 Février 2021

Le Président,

Jean
VIEILLE-PETIT



Jean Vieille Petit
Membre du Comité Directeur
Président de la ligue de Franche-Comté

Le Secrétaire Adjoint

Pierre VIVIER



LIGUE DE TIR
DE FRANCHE-COMTE

SECRETARIAT GÉNÉRAL